

Questions orales

Le premier ministre ayant déjà affirmé qu'il n'hésiterait pas à recourir à l'armée pour s'opposer par la force à la volonté d'indépendance du Québec, advenant qu'il juge que cette volonté ait été obtenue par des moyens illégaux, et parce qu'une telle prise de position équivoque et ambiguë demeure, le premier ministre dirait-il à la Chambre comment il jugera de la légalité ou de l'illégalité de l'expression de cette volonté?

Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre): Monsieur le président, j'ai dit un très grand nombre de fois à la Chambre et ailleurs que ce n'était pas la politique du gouvernement d'employer la force pour empêcher la volonté légalement exprimée du Québec de s'orienter dans une certaine direction. Si le député fait allusion à l'hypothèse d'illégalité proposée, il pourra toujours se reporter au texte même de la question qui m'a été posée en décembre devant les caméras de la télévision, et il verra ce que j'ai dit au sujet de l'hypothèse sur laquelle il s'interroge.

ON DEMANDE SI LE GOUVERNEMENT PRENDRA PART À LA
CAMPAGNE DU RÉFÉRENDUM QUÉBÉCOIS

M. René Matte (Champlain): Monsieur le président, est-ce que le très honorable premier ministre pourrait dire à la Chambre quelle attitude son gouvernement prendra lors de la campagne qui s'effectuera au sujet du référendum sur la souveraineté du Québec, autrement dit, son gouvernement croit-il qu'il sera de mise que des personnalités étrangères à la province de Québec participent de près ou de loin à la campagne de ce référendum?

Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre): Monsieur le président, plutôt que de s'inquiéter de ce que le gouvernement et les députés feront à ce moment-là, l'honorable député serait mieux venu de s'adresser aux représentants du gouvernement péquiste pour leur dire d'avoir le courage de poser la question clairement aux Québécois le plus tôt possible.

* * *

[Traduction]

LA SITUATION ÉCONOMIQUE

LE TAUX DE CHÔMAGE PRÉVU POUR 1978-1979—L'ACCEPTATION
GOUVERNEMENTALE DES CHIFFRES DE L'OCDE

M. Sinclair Stevens (York-Simcoe): Monsieur l'Orateur, j'adresse ma question au ministre des Finances. Comme il est évident, d'après les réponses que le ministre nous a données aujourd'hui, que le sort en est jeté en ce qui concerne le chômage au pays et que le ministre et ses collègues se sont retirés dans une espèce d'abri protecteur pour le reste de l'année, le ministre nous dirait-il quel taux de chômage il prévoit pour le restant de l'année 1978? En bref, quel taux de chômage prévoit-il au pays dans un an d'ici, compte tenu du fait qu'en décembre, L'OCDE a précisé très clairement que malgré les stimulants mentionnés aujourd'hui par le ministre et annoncés dans le discours du 20 octobre dernier, le chômage sera probablement plus élevé à la fin de 1978 qu'il ne l'est maintenant?

L'hon. Jean Chrétien (ministre des Finances): Si les gens de l'OCDE jetaient un coup d'œil sur les chiffres d'aujourd'hui, ils verraient que nous avons réussi à renverser la vapeur ce mois-ci.

M. Stevens: Les chiffres auxquels je fais allusion, et qui se trouvent dans les prévisions économiques publiées par l'OCDE

en décembre 1977, tiennent précisément compte de tous les stimulants annoncés par le ministre et mentionnés par lui aujourd'hui. Et pourtant, ils disent qu'il y aura environ 50,000 chômeurs de plus, c'est-à-dire qu'il y aura au total 1,050,000 Canadiens sans emploi à cette époque de l'année prochaine, selon les propres chiffres du gouvernement. Le ministre prétend-il rejeter ces chiffres publiés par l'OCDE?

[Français]

M. Chrétien: Monsieur le président, je n'ai rien à ajouter à ce que j'ai déjà dit à la Chambre: Nous avons stimulé l'économie canadienne pour 2 milliards 500 millions de dollars, à partir du 1^{er} janvier de cette année. C'est probablement la politique la plus expansionniste qui existe à ce moment-ci dans les pays de l'OCDE. J'espère si nous atteignons notre objectif d'une croissance économique de 5 p. 100 en 1978 que le taux de chômage va diminuer au Canada, et je suis heureux de constater que pour le mois de janvier dernier, le taux ajusté a baissé de 8.5 à 8.3 p. 100.

● (1432)

[Traduction]

LES EMPLOIS CRÉÉS EN NOMBRE INFÉRIEUR AUX PRÉVISIONS
DU BUDGET—LA RÉACTION DU MINISTRE

M. Sinclair Stevens (York-Simcoe): Monsieur l'Orateur, ma question supplémentaire s'adresse au ministre des Finances. Comme sa déclaration du 20 octobre n'était qu'une version réchauffée du budget du 31 mars de son prédécesseur et que l'ex-ministre des Finances avait déclaré que 250,000 emplois seraient créés cette année et qu'il manque encore 20 p. 100 à ce nombre, le ministre nous expliquerait-il les raisons de cet échec? Pourquoi si peu d'emplois ont-ils été créés en 1977 par rapport à ce que prévoyait son prédécesseur?

[Français]

L'hon. Jean Chrétien (ministre des Finances): Monsieur le président, au cours de 1977, nous avons connu une croissance de l'emploi de l'ordre de plus de 200,000. Nous aurions aimé que le chiffre soit plus élevé que celui-là, mais je crois qu'en proportion de la population du Canada, c'est probablement la croissance dans l'emploi qui est la plus grande de tous les pays de l'OCDE.

* * *

[Traduction]

QUESTIONS OUVRIÈRES

LE TAUX ÉLEVÉ DE CHÔMAGE CHEZ LES JEUNES—LES MESURES
CORRECTIVES ENVISAGÉES

M. Paul Dick (Lanark-Renfrew-Carleton): Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au ministre de l'Emploi et de l'Immigration, qui a la responsabilité du chômage. Comme il y a maintenant 426,000 jeunes Canadiens en chômage, que le taux désaisonnalisé du chômage chez les jeunes est maintenant de 14.9 p. 100, mais supérieur à 16 p. 100 en termes réels, et comme les programmes que le gouvernement a annoncés à l'extérieur de la Chambre la semaine dernière fourniront 3,000 emplois d'été de moins au sein du gouvernement que les programmes comparables l'année dernière, qu'entend faire le ministre pour restructurer ces programmes de façon à atténuer le problème critique du chômage chez les jeunes?